

Thème : Le calcul de la prestation compensatoire

Date : Vendredi 10 octobre 2025 de 9h30 à 12h30

Lieu : Poitiers + Visioconférence

Pré-requis : être avocat / **Niveau :** 2

Objectifs :

- *Rappeler les fondamentaux de la prestation compensatoire : principe, mode de calcul, mode de règlement*
- *Transposer les critères légaux de la prestation compensatoire en éléments financiers.*
- *Méthodes classiques et méthodes scientifiques de calcul de la prestation compensatoire.*

Méthodes mobilisées :

Programme :

- **Le rappel des fondamentaux : notion de prestation compensatoire, date d'appréciation, critères de fixation.**
- **L'exposé des méthodes de calcul : des méthodes originelles (Saint-Léon, Depondt, David) aux nouvelles méthodes.**

Moyens pédagogiques : Intervention orale interactive - Cas pratiques -Communication des documents annexes supports à la formation (notamment, en amont, des différents tableaux nécessaires pour suivre la formation)

Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Maître Maxime EPPLER, Avocat au Barreau de Paris

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau » Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2024 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.